

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 13 février 2018

Monsieur Jean MONTAGNAC, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 103 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Michel AZOULAI - Mireille BALOCCO - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Marie-Christine CALATAYUD - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Bruno CHAIX - Catherine CHAZEAU - Alain CHOPIN - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandra DALBIN - Monique DAUBET-GRUNDLER - Christophe DE PIETRO - Jean-Claude DELAGE - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriaty DJAMBAE - Pierre DJIANE - Emilie DOURNAYAN - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPHY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Josiane FOINKINOS - Josette FURACE - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Georges GOMEZ - Vincent GOMEZ - José GONZALEZ - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Garo HOVSEPIAN - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Guy MATTEONI - Xavier MERY - Danielle MILON - Richard MIRON - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINE - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Claude PICCIRILLO - Stéphane PICHON - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Gérard POLIZZI - Muriel PRISCO - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Georges ROSSO - Roger RUZE - Isabelle SAVON - Emmanuelle SINOPOLI - Dominique TIAN - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Josette VENTRE - Kheïra ZENAFI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

René BACCINO représenté par Marie-France DROPHY OURET - Marie-Josée BATTISTA représentée par Isabelle SAVON - Mireille BENEDETTI représentée par Mireille BALOCCO - Jean-Louis BONAN représenté par Annie GRIGORIAN - Patrick BORE représenté par André GLINKA-HECQUET - Nicole BOUILLLOT représentée par Alain CHOPIN - Frédéric BOUSQUET représenté par Richard MIRON - Valérie BOYER représentée par Stéphane PICHON - Gérard CHENOZ représenté par Solange BIAGGI - Michel DARY représenté par Lisette NARDUCCI - Nathalie FEDI représentée par Marie-Christine CALATAYUD - Arlette FRUCTUS représentée par Monique CORDIER - Bruno GILLES représenté par Monique DAUBET-GRUNDLER - Martine GOELZER représentée par Claudette MOMPRIVE - Régine GOURDIN représentée par Andrée GROS - Albert GUIGUI représenté par Albert LAPEYRE - Louisa HAMMOUCHE représentée par Josette FURACE - Daniel HERMANN représenté par Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nathalie LAINE représentée par Lionel VALERI - Gisèle LELOUIS représentée par Dany LAMY - Patrick MAGRO représenté par Marc POGGIALE - Christophe MASSE représenté par Marc LOPEZ - Florence MASSE représentée par Nathalie PIGAMO - Marcel MAUNIER représenté par Jeanne MARTI - André MOLINO représenté par Sophie CELTON - Grégory PANAGOUDIS représenté par Guy MATTEONI - Christyane PAUL représentée par Michèle EMERY - Roland POVINELLI représenté par Paule JOUVE - Marlène PREVOST représentée par Jean-Pierre GIORGI - Julien RAVIER représenté par Laurence LUCCIONI - Carine ROGER représentée par Martine RENAUD - Guy TEISSIER représenté par Patrick PAPPALARDO - Jean-Louis TIXIER représenté par Patrick GHIGONETTO - Jocelyne TRANI représentée par Jacques BESNAÏNOU - Cédric URIOS représenté par Richard FINDYKIAN - Martine VASSAL représentée par Jean MONTAGNAC.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille BALLETTI - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Nadia BOULAINSEUR - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Sandrine D'ANGIO - Anne DAURES - Yann FARINA - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Michel ILLAC - Noro ISSAN-HAMADY - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Martine MATTEI - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - Virginie MONNET-CORTI - Marie MUSTACHIA - Christian PELLICANI - Elisabeth PHILIPPE - Véronique PRADEL - Marine PUSTORINO-DURAND - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Lionel ROYER-PERREAUT - Eric SCOTTO - Nathalie SUCCAMIELE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Signé le 13 Février 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 13 Mars 2018

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

VECO 001-052/18/CT

■ Attribution d'une subvention à l'association Marseille Innovation pour 2018 pour la gestion de 4 pépinières d'entreprises innovantes - Approbation d'une convention

DPEATSV 18/16181/CT

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence sur proposition du Président délégué de Commission soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Marseille Innovation accompagne les startups de technologie des sciences pour l'ingénieur, du numérique et du multimédia depuis 21 ans. Marseille Innovation est ainsi le dispositif territorial de référence d'accélération numérique et technologique.

Structure d'accompagnement et d'hébergement pour les jeunes entreprises innovantes du territoire en phase de démarrage, elle œuvre au sein de 3 pépinières innovantes à Marseille, propriété de la Métropole Aix-Marseille-Provence: l'Hôtel Technologique, l'Hôtel Technoptic sur le Technopôle de Château-Gombert et le Pôle Média de la Belle de Mai ; soit environ 3 500 m² de locaux de pépinières adossées à des hôtels d'entreprises post-pépinière d'environ 3 000 m², dont Marseille Innovation est le principal prescripteur.

Association loi 1901, Marseille Innovation a été créée en 1996 et rassemble dans son conseil d'administration des entreprises TPE, PME et grands groupes (CMR, Orange, Médiaco, EDF, Enovacom, Seres..) des organismes financiers (BPPC, SMC, PNB Paribas...) et des clusters et groupements d'entreprises (Optitec, CGPME, Medinsoft, UPE 13..).

Marseille Innovation est depuis son démarrage l'une des locomotives entrepreneuriales de Marseille et du Technopôle de Château-Gombert où les entreprises qu'elle a accompagnées ont créé plus de 600 emplois. Avec en moyenne 100 start-up accompagnées par an dans les domaines du numérique, des objets connectés, du big data, de l'e-santé, de l'optique/photonique, de la mobilité, des sciences pour l'ingénieur, des fintech, Marseille Innovation est le premier accélérateur de startups de PACA et l'une des composantes majeures de la French Tech Aix-Marseille.

Au sein des 3 pépinières d'entreprises innovantes sur le Technopôle de Château-Gombert et au Pôle média de la Belle-de-Mai, Marseille Innovation met en œuvre :

- Une action d'accompagnement et d'accélération des entreprises en phase démarrage,
- Une action d'hébergement des entreprises (des bureaux plug and play à des prix attractifs pour les jeunes pousses),
- Des actions d'animation sur des thématiques couvrant les besoins des entreprises (propriété intellectuelle, fiscalité de l'innovation, financements).
- Une action d'ingénierie financière pour les entreprises accompagnées (aide au montage de dossiers financiers).
- Une action de mise en réseau des entreprises avec l'écosystème et l'environnement,
- Une action de formation, sourcing de startups et d'entrepreneuriat pour opérer le rapprochement des entreprises accompagnées avec les grands groupes du territoire, afin d'accélérer leur développement (Programme Mi'Lab).

La structure est composée de 13 personnes réparties sur les 3 sites, en charge de la sélection et de l'accompagnement des entreprises au quotidien, de la prospection commerciale, de la communication, de l'administratif et de l'accueil et des réseaux informatiques.

Une vingtaine d'experts sous contrats interviennent par ailleurs auprès des entreprises sur les volets de développement : stratégie, RH, communication, marketing, droit, comptabilité, fiscalité, intelligence économique, développement commercial.

Signé le 13 Février 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 13 Mars 2018

Chiffres clés cumulés

- Les anciennes entreprises accompagnées par Marseille Innovation pèsent 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires cumulé sur 10 ans et affichent de belles réussites en croissance, tant dans le numérique que dans l'industrie (Provepharm, Traxens, Technofirst, Sit Industrie Marine, Netreview, Enovacom, Seres Technologies, Iprotego, Idmed...).
- 104 entreprises sont entrées en pépinière sur 2 ans, soit une tous les 8 jours.
- 25 M de fonds ont été collectés ces 5 dernières années
- 1 millier d'emplois ont été créés en 10 ans.
- 90 % des entreprises sont toujours actives à 5 ans.
- Nombreuses sont les entreprises issues de la pépinière ayant été sélectionnée et ayant obtenu des prix de l'innovation, awards, PASS French Tech, French Tech Ticket, CES Las Vegas...

En 2017, Marseille Innovation a analysé 100 nouveaux projets et a accompagné 108 entreprises en pépinière dont 36 nouvelles entrées.

1,1 M€ de fonds ont été levés pour les startups.

En termes d'emplois cela représente 304 nouveaux emplois.

Le taux de remplissage moyen des 3 sites est de 90 %.

20 projets ont été incubés au travers du programme Meet Africa, programme de mobilisation européenne pour l'entrepreneuriat en Afrique.

Par ailleurs 26 animations économiques ont été réalisées avec près de 1 000 participants.

Marseille Innovation a préparé le lancement du 4^{ème} site au centre-ville de Marseille, au CIC place de l'Innovation, avec une action de pré-commercialisation (détection, prospection et qualification des porteurs de projet) afin d'atteindre fin 2018 un minimum de 30 % de remplissage et a lancé une action de communication importante de visibilité du futur site.

Programme d'actions 2018 :

Le plan d'actions 2018 s'inscrit dans l'ambition 2020 que s'est donné Marseille Innovation il y a 2 ans, à savoir :

- créer 1 000 emplois supplémentaires à 5 ans,
- en accompagnant 150 entreprises par an,
- sur 4 sites (2 au centre-ville, 2 sur le Technopôle de Château-Gombert) sur près de 5 000 m².

En se positionnant comme un des outils territoriaux d'innovation numérique et industriel majeurs de la métropole.

Outre la poursuite des actions d'accompagnement et d'hébergement des startups dans les 3 sites existants, Marseille Innovation veut intensifier l'ingénierie financière, activité fondamentale du soutien à la création d'entreprises.

Marseille Innovation centrée sur son cœur de métier d'accompagnateur à la création d'entreprises innovantes propose de co-incuber et co-accélérer avec l'ensemble des incubateurs et accélérateurs publics et privés reconnus ou en lancement, comme elle le fait déjà avec Orange, EDF, La Poste, Voyage SNCF, les incubateurs Impulse, Belle-de-Mai, Provence Travel Innovation, Kedge Business Nursery et Kedge Accelerator, Netangels, l'accélérateur de the Camp, PFactory...

Marseille Innovation poursuivra le déploiement de l'offre Mi'Lab de rapprochement des grands groupes de son écosystème numérique : entrepreneuriat, formation au numérique, sourcing, pitch ciblés, actions d'open innovation.

Marseille Innovation poursuivra le travail de maturation des 20 projets issus du Maghreb de l'incubateur international Meet Africa. La suite de l'engagement de Marseille Innovation sur ce sujet est en discussion car elle nécessiterait des ressources humaines supplémentaires.

Signé le 13 Février 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 13 Mars 2018

Par ailleurs, Marseille Innovation est partie prenante du projet d'incubateur touristique PTI « Provence Travel Innovation » qui a été mis en chantier en partenariat avec l'école de tourisme d'Aix-en-Provence, l'ESCAET, l'Office du Tourisme, la CCIMP et la Métropole pour l'accompagnement d'une dizaine de projets du domaine.

Marseille Innovation est également partie intégrante de la réflexion de la Métropole et de l'AMU sur le futur Totem numérique/Cité de l'Innovation.

Enfin, 2018 verra l'ouverture du 4^{ème} site de Marseille Innovation au centre-ville de Marseille à proximité immédiate de la Canebière au CIC place de l'innovation prévue en milieu d'année, projet issu du rapprochement avec le CIC et tournant historique pour Marseille Innovation s'agissant d'un partenariat public privé.

Le CIC finance en effet la totalité de la réhabilitation du bâtiment de 1 500m² et l'ensemble de son équipement.

A noter que cette « Place de l'innovation » est la 2^{ème} pour le CIC au plan national après Lyon.

Le 4^{ème} site de Marseille Innovation répond à une demande de centralité des entrepreneurs du numérique, il permettra d'accueillir une trentaine de startups supplémentaires dans les domaines des fintech, des legal tech, de l'e-tourisme, du numérique ainsi que des écoles de formation au numérique, des actions d'ingénierie de la transformation des grands groupes et enfin des actions sociétales liées à cette implantation du centre-ville.

Le lieu sera doté d'un show-room pour les startups, il sera également animé et ouvert en soirée.

Ce 4^e site est doublement structurant, il est une réponse aux objectifs de la Métropole :

- D'augmenter le nombre de startups.
- D'augmenter le nombre de startups accélérées.
- De capter les générations Y et Z en recherche d'urbanité.
- De créer de nouveaux lieux d'attractivité.
- Dans un calendrier réactif et opérationnel.
- Il s'intègre dans la stratégie Aix-Marseille French Tech.

C'est également un projet qui répond aux ambitions de redynamisation du centre-ville de Marseille avec une implantation significative à proximité immédiate de la Canebière.

C'est pourquoi, la Métropole Aix-Marseille-Provence s'est engagée par délibération DEEN 005-593/17/CT du Conseil de Territoire du 17 mai 2017, à accompagner cette nouvelle installation à hauteur de 40 000 euros en 2018 (coût marginaux).

La Région et la Ville de Marseille étant sollicités pour le même montant.

Cet appui permettra de gérer la montée en puissance à coût marginal du 4^e site et à embaucher le personnel nécessaire à son fonctionnement (2,5 ETP, 1 responsable de site / 1 secrétaire / ½ chargé(e) d'animation).

La contribution et l'impact territorial de l'action de Marseille Innovation en matière d'emplois et d'innovation est largement reconnu tant sur l'animation et le développement économique par l'innovation que sur l'accompagnement à la création d'entreprises innovantes pérennes, 90% des start-ups accompagnées par Marseille Innovation étant encore actives à 5 ans.

L'association joue un rôle essentiel dans le développement économique métropolitain qui justifie la participation de la Métropole d'Aix Marseille Provence, au fonctionnement et au développement du réseau des pépinières qu'elle gère.

Budget prévisionnel 2018

Le budget prévisionnel 2018 de Marseille Innovation s'élève à 1 621 562 euros, en augmentation de 10 % par rapport à 2017, liée essentiellement au démarrage du 4^{ème} site sur la Canebière.

La part d'autofinancement s'élève à + de 60 %.

Signé le 13 Février 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 13 Mars 2018

Budget Prévisionnel - Année 2018 - Marseille Innovation			
Charges	BUDGET 2018	Produits	BUDGET 2018
60 - Achats	639 725	70 - Production vendue	995 022
6041 - Ss Traitance Ac. Div	9 500	Accompagnement Hors Mur / PTI	57 416
6042 - Loc. Refacturées dont :	460 150	Prestations vdues (Pépinière)	490 456
loyer	192 600	Prestations vdues (Hors Pépinière)	209 650
Charges Locatives	174 450	Ventes Conso	137 000
Tél/Rés - Entre - Maintenance	93 100	Ingénierie financière	30 000
6043 - Accompagnement	91 900	Accompagnement Meet Africa	13 500
605 - Conso refacturées	73 000	Formation	10 000
606 - fournitures dont fluides	5 175	Presta Grands Groupes / Animations	34 500
		Dossiers CNAM / ARDAN	12 500
61 - Services extérieurs	72 167	74 - Subventions	611 540
611 - Sous traitance générale	0		0
6132 - Locations	22 100		0
6135 - Crédit Baux- Loc Mob	7 300		0
614 - Charges locatives	18 150	Etat	0
615 - Entre - Maintenance	9 067		0
616 - Assurances	9 150		0
618 - Divers	6 400	Union Européenne	0
			0
62 - Autres services extérieurs	120 867	Région	170 000
622 - Rém. Interm. & Honoraires	35 000	Région PACA : Accompagnement croissance	170 000
623 - Publicité, public., relations publiques	29 250	Région PACA : BMIC	0
625 - Déplacements, missions et réceptions	27 700	Région PACA : Accélérateur	0
626 - Frais postaux et frais de télécom.	19 917		0
627-628 Sces & Cotisation	9 000	Département	0
		Conseil départemental 13	0
63 - Impôts & Taxes	20 917		0
	20 917		0
64 - Charges de personnel	718 887		0
641 - Salaires	472 952	MPM	391 540
645 - Charges sociales	245 935	MPM aide au fonctionnement	391 540
Autres Charges - stagiaires	0	MPM aide complémentaire	0
65 - Autres charges	16 000		0
gestion courante - redevances logiciels	16 000	Communes	50 000
66 - Charges financières	4 000	Ville Marseille	50 000
charges financières - agios	4 000		0
autres charges	0	Autres étbts publics	0
68 - Dot. Aux Amort.	29 000		0
68111 - Dot. Excep. Amort. & Prov.	4 000	autres produits	15 000
68112 - Dot. Excep. Amort. & Prov.	25 000	Solde subvention Région BMIC 2015	0
Prov. risques	0	Transfert de charges, reprises, autres	0
Prov. risques FEDER	0	Cotisations membres	15 000
Autres prov	0		0
Contributions en nature	0	Ressources à trouver	0
Locaux et matériels	0		0
Prestation	0	Contributions en nature	0
Personnel bénévole	0	Valorisation du Bénévolat	0
		Prestations en nature	0
		Dons en nature	0
			0
Total charges	1 621 562	Total produits	1 621 562

Signé le 13 Février 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 13 Mars 2018

Il est proposé au Conseil de Territoire Marseille Provence de contribuer à hauteur de 391 540 euros au fonctionnement de l'association Marseille Innovation, en augmentation de 40 000 euros par rapport à 2017 pour le démarrage de la 4^e pépinière «CIC place de l'innovation» au centre-ville de Marseille.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence,

Vu

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole Aix-Marseille- Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5218-7 ;
- Le procès-verbal de l'élection de Monsieur Jean MONTAGNAC en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence du 13 Juillet 2017 ;
- La délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence n° HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération DEEN 005-593/17/CT du 17 mai 2017 « Approbation du projet de 4^{ème} site de Marseille Innovation et accord de principe pour un soutien financier du Territoire Marseille Provence ».

OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,

Entendues les conclusions du rapporteur,

CONSIDERANT

- L'intérêt de soutenir la création et le développement des start up innovantes de la Métropole Aix-Marseille Provence, en leur proposant des locaux et services adaptés ainsi qu'un accompagnement adapté ;
- L'enjeu majeur que représente pour la Métropole Aix-Marseille Provence le soutien à Marseille Innovation en termes de développement économique, d'innovation et d'emplois ;
- L'importance du partenariat avec le CIC et l'ouverture du 4^{ème} site de Marseille Innovation « CIC place de l'innovation » au centre-ville de Marseille ;
- La cohérence de ces actions avec la stratégie de développement économique de la Métropole Aix-Marseille Provence inscrites dans son Agenda du développement économique délibéré en 2017.

DELIBERE

Article 1 :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence approuve l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 391 540 euros à l'Association Marseille Innovation au titre de l'année 2018.

Signé le 13 Février 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 13 Mars 2018

Article 2 :

Est approuvée la convention financière avec l'Association Marseille Innovation ci-annexée relative à l'attribution de la subvention.

Article 3 :

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence est habilité à signer ladite convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits pour l'exercice 2018 à l'Etat Spécial du Territoire du Conseil de Territoire Marseille Provence de la Métropole Aix-Marseille-Provence – Sous-Politique B320- Chapitre 65 - Article 6574 – Fonction 61 et Sous-Politique B370 -Chapitre 65 - Article 6574 - Fonction 61.

Présents	103
Représentés	36
Voix Pour	126
Voix Contre	0
Abstentions	13

Adoptée

Se sont abstenus :

René AMODRU - Jacques BESNAÏNOU - Michel CATANEO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

Certifié Conforme,
Le Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence

Jean MONTAGNAC

Signé le 13 Février 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 13 Mars 2018